



APPEL MONDIAL À L'ACTION : RENFORCER LA PRATIQUE DE SAGE-FEMME POUR SAUVER DES VIES ET PROMOUVOIR LA SANTÉ DES FEMMES ET DES NOUVEAU-NÉS

Mortalité maternelle : elle reste la plus grande cause d'inégalité de genre et de santé dans le monde

Nous, les sages-femmes et autres professionnels de la santé du monde et partenaires de développement, rassemblés ici à Washington DC en juin 2010, à l'occasion de la Conférence *Women deliver*¹, partagent le point de vue qu'une action volontariste et sans précédent est requise pour atteindre l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) 5 : *Améliorer la santé maternelle* et l'élément de l'OMD 4 qui concerne les nouveau-nés : *Réduire la mortalité infantile*. De nos jours, 99 pour cent des décès maternels et des nouveau-nés ont lieu dans des pays en voie de développement. Chaque année, plus de deux millions de femmes et de nouveau-nés meurent inutilement de causes évitables liées à la grossesse, à l'accouchement et à des affections post-partum. Des millions d'autres souffrent de handicaps. Lorsqu'une femme meurt, ses enfants auront moins tendance à recevoir une alimentation nutritive et une éducation. Sauver la vie des femmes et améliorer leur santé est fondamental pour atteindre tous les OMD.

Nous savons ce que nous avons à faire – c'est un investissement rentable Il existe un consensus international sur des solutions rentables et fondées sur des données scientifiques pour s'assurer que *chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et que chaque nouveau-né est en bonne santé*. L'élément central de ces interventions est un personnel de qualité soutenu par un système de santé performant. Les sages-femmes, qui font partie de ce personnel, fournissent le continuum de soins requis par les femmes enceintes et leurs nouveau-nés depuis les soins de proximité jusqu'à ceux prodigués en milieu hospitalier.

Les sages-femmes et les services qu'elles prodiguent sauvent des vies et favorisent la santé Jusqu'à 90 pour cent des décès maternels peuvent être évités lorsque les sages-femmes et le personnel compétent en pratique de sage-femme bénéficient du soutien du système de santé qui les autorise à pratiquer l'ensemble de leurs compétences y compris des soins d'urgence de base d'obstétrique et de prise en charge du nouveau-né. De plus, les sages-femmes améliorent la santé sexuelle et reproductive des individus et des couples, y compris des adolescentes en leur prodiguant des services de planning familial et de conseil, des recommandations de prévention du VIH, notamment de transmission du VIH de la mère à l'enfant. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il faudrait d'ici à 2015, quelque *334 000 sages-femmes* pour combler les manques dans les pays où les taux de mortalité sont élevés.

Un appel à l'action pour renforcer les services de pratique de sage-femme

Nous nous engageons à faire cause commune avec les gouvernements, la société civile et d'autres partenaires pour continuer à soutenir la mise en œuvre de la résolution 59.27 de l'Organisation mondiale de la santé sur le Renforcement des soins infirmiers et obstétricaux et pour lancer un mouvement mondial destiné à renforcer les services prodigués par les sages-femmes. Cela permettra d'atteindre rapidement l'OMD 5 et contribuera à atteindre les OMD 4 et 6 (réduction de la mortalité infantile et lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies). En réponse au plan d'action conjointe du Secrétaire général des Nations-Unies pour la santé des femmes et des enfants, nous demandons à tous

¹ une expression qui signifie à la fois Les femmes accouchent/Les femmes aident à mettre au monde les enfants/Les femmes sont efficaces

les gouvernements d'accroître leurs investissements dans les services de pratique de sage-femme et d'accorder à cette question une priorité élevée au sommet des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement en septembre 2010 et au-delà. ***Nous exhortons les gouvernements à se pencher sur les questions vitales suivantes :***

1. **Éducation et formation** — Fournir éducation et formation sur les compétences essentielles pour la pratique de base du métier de sage-femme. Développer une capacité institutionnelle, notamment renforcer la formation clinique, les programmes d'enseignement universitaire supérieur et la recherche. Renforcer la collaboration sud-sud pour accroître le nombre de sages-femmes qui bénéficient d'une formation de qualité basée sur des données scientifiques.

2. **Législation et réglementation**—Renforcer les cadres législatifs et réglementaires pour s'assurer que les sages-femmes ont des normes de pratique appropriées et sont réglementées pour pratiquer l'ensemble de leurs compétences telles que définies par l'OMS et la Confédération internationale des sages-femmes (ICM). Garantir également la notification immédiate des décès maternels.

3. **Recrutement, maintien et déploiement** —Mettre en œuvre des plans nationaux chiffrés relatifs au personnel de santé et renforcer les capacités de gestion des Ministères de la santé au sujet de la formation, du recrutement, du maintien et du déploiement des sages-femmes conformément à *La Déclaration de Kampala et au programme pour une action globale sur les travailleurs de la santé de 2008*, ce qui est essentiel pour améliorer l'accès des femmes pauvres et marginalisées aux services de pratique de sage-femme.

4. **Association**—Renforcer les associations nationales de sages-femmes professionnelles pour promouvoir la profession, améliorer le niveau des soins, participer à la prise de décision politique aux niveaux régional et national et resserrer les liens de collaboration avec d'autres organisations professionnelles, surtout les associations d'obstétrique et de pédiatrie.

Enfin, nous demandons aux partenaires de développement – tout particulièrement au G8 et au G20 de fournir une aide sur le long terme aux pays qui cherchent à renforcer les services de pratique de sage-femme en investissant dans des effectifs de sages-femmes, ce qui constitue une étape fondamentale pour établir un système de soins de santé primaire performant, capable d'atteindre les objectifs souhaités pour les femmes et les nouveau-nés et qui favorise un avenir salubre pour tous.